



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

le 26 juillet 2024

## Attestation d'identification au bénéfice du tarif réduit d'accises sur le gazole non routier repris aux articles L. 312-60 et L. 312-61 du code des impositions sur les biens et services

PARENT GROS  
ANNE-FRANCOISE  
agissant  
en qualité de représentant légal  
de l'entité suivante :  
SAS (Société par Actions Simplifiées)  
DOMAINE A.F.GROS  
38396734600016  
située  
5 GRANDE RUE, LA GARELLE, 21630 POMMARD

a déposé un formulaire de demande d'autorisation pour l'identification au bénéfice du tarif  
réduit d'accises sur le gazole non routier repris aux articles L. 312-60 et L. 312-61 du code des  
impositions sur les biens et services le  
26/07/2024  
numéro de dossier : 19204311

Sous réserve d'instruction complémentaire éventuelle menée par la direction générale des  
douanes et droits indirects, à compter du 26/07/2024, l'entité  
SAS (Société par Actions Simplifiées)  
38396734600016  
DOMAINE A.F.GROS  
5 GRANDE RUE, LA GARELLE, 21630 POMMARD

peut s'approvisionner auprès de son fournisseur en gazole non routier au tarif réduit d'accise  
applicable aux travaux agricoles et forestiers au(x) adresse(s) du (ou des) établissement(s) ou, le  
cas échéant, auprès de l'adresse (ou des adresses) de livraison(s) suivante(s) :  
Identification des établissements consommateurs de gazole non routier

SIRET de l'établissement : 38396734600016  
Dénomination sociale ou raison sociale de l'établissement : SAS DOMAINE AF GROS  
Adresse de l'établissement : 5 GRANDE RUE  
Département de l'établissement : 21 – Côte-d'Or  
L'établissement a bénéficié d'un remboursement au titre de l'accise (ex-TICPE) sur le gazole  
non routier au cours des trois dernières années : Non  
Nombre de cuves de gazole non routier rattachées à l'établissement : 3  
Adresse de livraison du gazole non routier : Cours Francois Blondeau 21190 Volnay  
Département de l'adresse de livraison du gazole non routier : 21 – Côte-d'Or  
Autres activités exercées par l'établissement différentes des activités agricoles ou forestières

au sens des articles L. 722-2 et L. 722-3 du code rural et de la pêche maritime :

L'autorisation est délivrée pour une durée de trois (3) ans à compter du  
26/07/2024